



DOUANE

Section Interrégionale

PACA-Corse

LES SENTIERS DU DOUANIER

Syndicat Interrégional Finances CFDT
Bulletin d'information de la Section des Douanes PACA Corse

mercredi 17 octobre 2018

Sommaire :

- ✓ **CAPL Recours sur l'entretien professionnel du 27/09/2018 catégorie A**
- ✓ **Le détail des suppressions d'emplois à BERCY**
- ✓ **La CFDT interpelle le DR d'AIX EN PROVENCE sur le problème de TOULON BSI**

Rendez-vous:

Journée CFDT Finances : 14/11/2018

*CT-SD : SCN Aéromaritime :
26/10/2018*

COPIL démarche BEAT : 15/11/2018

CAPL Recours sur l'entretien professionnel du 27/09/2018 catégorie A

Entretien professionnel : Fin des enfantillages?

A l'occasion de cette CAP Locale nous avons pu constater la quasi disparition des recours... Il y a pour toute la DI et tous grades confondus (y compris chez les Cadres Sup) 2 recours à étudier (en catégorie A). A titre de comparaison on naviguait plutôt autour des 80/100 recours les années précédentes. Pour rappel les recours ne peuvent porter que sur les appréciations étant donné qu'il n'y a plus d'avancement différencié.

A l'issue des débats, nous avons obtenu des modifications pour les 2 dossiers.

La CFDT et SNCD-FO ont voté POUR les modifications concernant un dossier. Compte-tenu des subtilités du langage CREP (compte-rendu d'entretien professionnel) la nouvelle phraséologie correspondaient aux demandes de l'agent.

Pour le second dossier CFDT et SNCD-FO se sont abstenus. Si certaines modifications permettent de lever des ambiguïtés, l'ensemble des demandes de l'agent n'ont pas été acceptées.

Dans le peu de recours présentés la CFDT y voit clairement les effets immédiats de la fin de l'avancement différencié; ces petits mois distribués chaque année à une partie seulement des agents lors de l'entretien professionnel qui créaient plus de frustrations et d'incompréhensions que l'effet escompté à savoir la motivation.

[Les Sentiers du Douanier](#) – Bulletin d'information de la section Cfdt PACA Corse

Les Sentiers du Douanier

Retrouvez également notre journal et toutes les infos utiles sur notre site : [CFDT Douane](#)

L'insatisfaction se traduisait ainsi par des recours en nombre et la tenue de CAP chronophage et coûteuses (comme chaque année nous avons par exemple encore des recours sur l'année 2016 qui doivent être traités en CAPC alors que les agents ont été évalués pour 2017...).

La disparition des quotas de "mois" a permis également aux évaluateurs d' écrire librement et de manière plus juste ce qu'ils pensaient de leurs agents. Auparavant il fallait adapter les appréciations au(x) moi(s) (ou non mois) disponible(s) pour l'agent! C 'est comme si dans une classe un très bon élève se voyait noté "passablement" car il y a déjà trop de bonnes notes...

La fin de ce système inefficace et incohérent se traduit ainsi par une meilleure acceptation des compte-rendus d'évaluation et le déroulement d'entretiens pros basés sur des échanges plus constructifs.

La CFDT insiste pour rappeler que les appréciations sont beaucoup plus importantes dans l'appréciation des dossiers que les mois obtenus et cela est d'autant plus vrai maintenant.

Cela n'aura pas d'effet négatif sur votre rémunération. A tout moment, l'indice détenu dans les nouvelles grilles sera supérieur à celui qui aurait été détenu dans l'ancienne grille avec ou sans mois de réduction de délai d'avancement.

La CFDT Douane, cohérente avec les positions qu'elle a toujours portées, ne regrette pas la fin de l'avancement différencié.

LE DÉTAIL DES SUPPRESSIONS D'EMPLOIS À BERCY

**" NOUS AVONS UN OBJECTIF
AUTOUR DE 2000 (SUPPRESSIONS
DE POSTES) POUR LE MINISTÈRE
DE L'ACTION ET DES COMPTES
PUBLICS DANS LE CADRE DE LA
MISE EN OEUVRE DU
PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE ET
D'UN CERTAIN
NOMBRED'OUTILS, DONT LA
NUMÉRISATION ", OLIVIER
DUSSOPT, BFM TV, 12 SEPTEMBRE
2018**

Le nombre de suppressions d'emplois pour les ministères économiques et financiers (MEF) se précisent. Le premier Ministre prévoit 4500 suppressions d'emplois pour la Fonction publique d'État en 2019 (-1600 en 2018 et -10000 au moins pour 2020). Les MEF, toujours aussi "exemplaires" devraient contribuer à près de la moitié du nombre total des suppressions d'emplois dans la Fonction publique d'État en 2018. La CFDT Finances condamne fermement cette approche budgétaire des effectifs sans débat aucun sur le service public, ses finalités et ses moyens.

Les dernières informations en notre possession font état de 1947 suppressions d'emplois pour les ministères économiques et financiers en 2019. Le détail par directions :

- **pour la DGFIP : 2130 suppressions d'emplois,**
- **pour la Douane : 250 créations d'emplois.**

La DGCCRF qui dépend du ministère de l'Économie et des Finances devrait subir 45 suppressions d'emplois. La situation de l'administration centrale et de l'INSEE reste à préciser.

BERCY PÈSE DE MOINS EN MOINS

C'est vrai pour les arbitrages. C'est vrai aussi pour les effectifs : Bercy reste le premier ministère contributeur en terme de suppressions d'emplois avec -1947, représentant 1,4% des effectifs du ministère de l'Action et des Comptes publics (pour information, -1800 au Ministère de l'Éducation nationale, soit 0,2% des emplois).

Si la Douane bénéficie du contexte particulier du BREXIT, son réseau comptable devrait cependant connaître une centaine de suppressions d'emplois.

La contribution de la DGCCRF aux suppressions d'emplois devrait être similaire à celle de 2018.

Quant à la DGFIP, si le nombre de 2130 suppressions d'emplois est inférieur aux informations qui avaient circulé au début du mois de septembre (4000), elle est dans la moyenne des suppressions d'emplois depuis 2002.

LE COÛT DU RABOT

Les justifications ne manqueront pas (prélèvement à la source, numérisation...) pour justifier cette baisse des effectifs. En réalité, les fameux gains de productivité, difficiles à évaluer et anticipés, cachent mal l'objectif purement budgétaire du gouvernement. Mais surtout, le bon vieux rabot de l'ancien monde continue à fonctionner malgré les discours sur la réforme de l'action publique.

La CFDT Finances condamne avec la plus grande force cette politique du rabot qui diminue les moyens d'action de l'État et hypothèque l'exercice des missions. Avec de telles suppressions d'emplois sur la durée (40000 en 16 ans), les conditions de travail des agents vont également continuer à se dégrader avec la pression sur les objectifs, le manque de moyens matériels, les risques psycho-sociaux...



Les nombres officiels des suppressions d'emplois seront connus avec le Projet de loi de Finances 2019 à la fin du mois de septembre. Celui de la DGFIP a été confirmé par son directeur général.

La CFDT interpelle le DR d'AIX EN PROVENCE sur le problème de TOULON BSI



Suite aux nouveaux problèmes rencontrés sur le site de BRÉGAILLON, la CFDT a interpellé le Directeur d'AIX EN PROVENCE, M. MARTINEZ, avec vidéos et photos à l'appui, afin de lui demander de prendre des mesures urgentes pour la sécurité et le "confort"

des agents en mission sur le port, et l'analyse des sables et poussières, comme M. le Directeur l'avait fait lors du déchargement des boues.

La CFDT remercie le CSDS de la BSI de TOULON pour les mesures prises lors du service ayant posé difficultés.

Le DR de Provence a pris contact avec la CCI.

Il s'agissait de tests effectués par la société sous-traitante avec du sable. Donc pas de problème de "toxicité" pour nos collègues.

Cette société n'a ni informé le port, ni tenu compte des contraintes imposées qui ne l'autorise pas à faire usage de cette machine les jours des rotations RO-RO.

Lors de l'utilisation, des brumisateurs seront prévus pour atténuer l'effet poussière. La fin des traitements est prévue fin 2019 !

Nous voila rassurer pour la santé de nos collègues.

La CFDT restera, comme depuis le début du problème, vigilante !

Fonctionnaire ou contractuel,
en décembre 2018,

je vote

